SOMMAIRE:

La Résurrection de Jésus-Christ. 385.—Lettre de Mgr des Trois-Rivières, au R. P. Valiqu tte, 385.—Le nouveau diocèse de Valleysleld. 386.—L'anti-Clérical, 387.—Ltinéraire de la Visite Pastorale en 1892, 387.—Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, 388.—L'ensant et la Mère, 395.—A travers le monde des nouvelles, 396.

FÉTES DE LA SEMAINE.

Dimanche 17 avril-Paques

Lundi, 18 " -De l'octave, fête légale,

Mardi, 19 " — "
Meroredi, 20 " — "

Jeudi, 21 " — "
Vendredi, 22 " — "

Samedi, 23 " -

OFFICES DES ÉGL SES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUEBEC Messes basses le dimanche à 5h. 6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.

Vepres à 7 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE,
Messes Basses le dimanche à 6.20
h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Mess s Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vepres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCIL.

Messe basse pour Congréganistes à 6½h. — Grand'messe à 10 h.; Vépres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h. CONGRÉGATION DE LA HAUTE-

VILLE
Messes basses a 51, 6 et 7 h.—
Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.— Grand'messe à 9½ h; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.— Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.
Messes bassés le dimanche à 6½
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—
Vépres à 2 h. et Archiconfrérie à
7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES. Mosso basses lo dimanche à 6.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reques à Ottawa jusqu'à midi le 10 JUIN pour le transport des Malles de Sa Maj-sié, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de QUATRE ANNÉES, six fois par semaine, ou tel que requis, aller et retourner, entre PONT ROUGE et LA STATION, à partir du les OCTOBRE prochain; le transport se fara à pied. La Malle partira pour raccorder avec les trains.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue au Bureau de Poste du Pont Rouge, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Buneau de l'Inspecteur des Postes ; Québec, 7 avril 1892.

A. EOLDUC, Inspecteur des Postes.